

Les coteaux de la Seine

Le site des coteaux de la Seine, qui avait jusqu'au début du siècle dernier une vocation principalement agricole et pastorale (vignes, vergers, pâturages), a connu un bouleversement dans son équilibre avec l'arrêt de ces pratiques agro-pastorales.



Dès lors, avec la fin des pâturages et des cultures, la végétation a repris ses droits et les milieux ont été envahis par des arbres et arbustes qui constituent aujourd'hui une réelle menace pour la faune et la flore remarquable (d'affinité méditerranéenne) qui s'y développe.

Un patrimoine exceptionnel à préserver



C'est tout d'abord l'intérêt historique, qui va permettre la 1ère mesure de protection avec le classement de l'église de Vétheuil (et du château de la Roche Guyon) en Monument Historique dès 1862.

Puis c'est l'inscription à l'inventaire des sites pittoresques de l'ensemble des coteaux en 1971 ; en 1986, le site est classé en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique); en 1990, en application de la loi du 2 mai 1930, les falaises sont classées sous l'appellation "Site des falaises de La Roche Guyon et de la forêt de Moisson".

La richesse du territoire a également conduit à l'inscrire dans le réseau écologique européen Natura 2000.

En 2004 le classement en réserve naturelle nationale doit enfin permettre une gestion à des fins de conservation et de restauration du patrimoine.

La flore

470 espèces ont été recensées en 1995, représentant 28% de la flore de l'Ile-de-France, parmi ces espèces :

- 14 sont protégées (1 au niveau national)
- 10 sont très rares en Ile-de-France
- 16 sont rares
- 33 sont assez rares



La faune

Le recensement a permis de remarquer :

- 9 espèces d'insectes protégées,
- 2 espèces assez rares parmi les reptiles et les amphibiens,
- 57 espèces d'oiseaux représentant 36 % de l'avifaune nicheuses de l'Ile-de-france.

